

REDICTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abeuvrier, N° 21 - TOURCOING, rue Verie, 56

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. - Un an, 18 fr. NORD & départements limitrophes 3 mois, 5 fr. - Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

Lire en seconde page les détails complets sur

LE CRIME DE RONCHIN NOTRE PRIME

L'avenir de Roubaix-Tourcoing

desire remercier ses lecteurs et abonnés de la sympathie qu'il nous a témoignée... Par un traité passé avec M. Leroy, professeur aux Ecoles normales de Valenciennes...

égoïste et stupide; une loi de moralité, d'humanité et de justice, absolument comme la loi Béranger, émise sur un sujet différent.

Il lui faudrait que ces ouvriers inquiets, impatient, ouvert aisément aux suggestions mauvaises, sans équilibre et sans dignité morale...

Le Chambrier vient d'introduire dans une loi, d'ailleurs confuse, on ne le nie pas, sur les contributions directes, des principes nouveaux...

Le Chambrier vient d'introduire dans une loi, d'ailleurs confuse, on ne le nie pas, sur les contributions directes, des principes nouveaux...

REPUBLICAIN QUOTIDIEN

Journal République quotidien

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

PAIX DES ANNONCES : ANNONCES... FAITS DIVERS... LOCALS...

Le chemin de fer de Lens à Frévent

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

AUSÉNAT

Messieurs les Sénateurs, Vous n'avez été nulle part mieux appréciés que dans ce journal pour les services que vous avez rendus à la République.

On a aimé à dire, comme c'est la vérité, que vous aviez été l'ancr de l'état.

Appuyés sur ce suffrage plus étroit et moins direct, que certaines personnes appellent dédaigneusement le suffrage restreint, vous avez été forts comme loi et vous avez obtenu sans menaces de la dépense un fruit imperturbable.

La réaction vous avait considéré à l'origine comme la pierre d'achoppement de la monarchie, le soulèvement d'une dictature à déverser au milieu de flots mouvants du suffrage universel; et vous avez voulu être plutôt la citadelle que le boulet de fer qui est incontestablement plus sage et plus sûr.

Déjà, lorsqu'on vous avait voté cette loi d'humanité, de moralité et de justice, que nous nommons la loi Béranger, vous avez acquis non plus seulement notre adhésion politique, mais notre cœur.

Notre affliction est sincère, quand vous laissez croire que cette inspiration vous abandonne. Ce n'est pas plus que nous reconnaissons alors; c'est ignorer quel vient être de réaction politique, morale et sociale, votre énergie, votre courage, qui sont méliés sous les lambris du Luxembourg et qui essaye de se secouer et de vous surprendre.

Il y a une loi que nous désirons depuis vingt ans, depuis le lendemain de cette abominable guerre déclarée par un pouvoir

ALORS DÉPÊCHES

Paris, 25 juillet. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin.

Il se sont occupés d'interpellation que le ministre des finances a refusé de poser.

Le gouvernement demandera le renvoi de cette interpellation sur la publicité des journaux.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Nous informons nos lecteurs sous cette rubrique à la date du 24 juillet :

La commission de l'armée propose de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juillet. — Les ministres se sont réunis en conseil ce matin.

Il se sont occupés d'interpellation que le ministre des finances a refusé de poser.

Le gouvernement demandera le renvoi de cette interpellation sur la publicité des journaux.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Nous informons nos lecteurs sous cette rubrique à la date du 24 juillet :

La commission de l'armée propose de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le ministre de la justice a proposé de modifier ces termes l'article 11 de la loi sur le recrutement.

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Le Sénat a adopté le projet de loi portant prorogation de la loi sur le régime des sucres...

Feuilleton de L'Aspirin de Roubaix-Tourcoing 26

PARADIS PERDU

DEUXIÈME PARTIE

GERTRUDE L'ENDORMIE

Elle était trop petite, avec cela, plus les dents qui sautaient en sautant les yeux bleus et la Virginie pouvait tout aussi bien se perdre dans le bois, à un arbre, on dans le jardin, à l'un des arbres de la chambre même et près du lit mortuaire.

Mais supposons qu'il y ait crime. Pour quel aurait-on assassiné cette pauvre femme? Oh! Je ne sais pas, pour le jumeau, j'ai vu de ces choses-là.

— Aide-moi à faire une perquisition dans les papiers.

— La perquisition dura longtemps. Elle amena deux découvertes importantes, la première était celle d'une enveloppe portant ces mots :

Ceci est mon testament.

— Et si brave homme, si intègre qu'il fût, nous ne savons vraiment pas s'il n'y avait point, au fond de son cœur, un vague sentiment contre ce gendre qui se montrait si persévérant et si avisé.

— Cependant, il ne m'en laissa rien paraître. Au contraire, il le remercia.

— Je vais mettre les sceaux. Veut-il que j'aille chercher le notaire, ou que le docteur Remaudière vienne à Maison-Feyne? J'ai sa déposition à entendre, d'ailleurs.

— Ça va, ça va, ne t'inquiète pas, c'est le cadavre de la servante, s'il y a un crime on nous nous trouvons en présence d'un crime.

— Je pars tout de suite... Je ne serai pas longtemps.

— Ça va, ça va, ne t'inquiète pas, c'est le cadavre de la servante, s'il y a un crime on nous nous trouvons en présence d'un crime.

— Ça va, ça va, ne t'inquiète pas, c'est le cadavre de la servante, s'il y a un crime on nous nous trouvons en présence d'un crime.

DISCUSSION DES ARTICLES

Articles premier. — A partir de la campagne 1890-1891, les sucres indigènes et coloniaux, représentant le dixième de la production totale de fabrication, en vertu de la loi du 29 juillet 1891, 13 juillet 1890 et du décret du 10 août 1891, ont une taxe sur le raffinage.

Les sucres sont admis dans les entrepôts réels ou fictifs en vertu des droits dont il est fait mention à l'article 1er.

Les excédents constatés dans les établissements de raffinage sont répartis entre les sucres de fabrication et les sucres de raffinage.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

DISCUSSION DES ARTICLES

Articles premier. — A partir de la campagne 1890-1891, les sucres indigènes et coloniaux, représentant le dixième de la production totale de fabrication, en vertu de la loi du 29 juillet 1891, 13 juillet 1890 et du décret du 10 août 1891, ont une taxe sur le raffinage.

Les sucres sont admis dans les entrepôts réels ou fictifs en vertu des droits dont il est fait mention à l'article 1er.

Les excédents constatés dans les établissements de raffinage sont répartis entre les sucres de fabrication et les sucres de raffinage.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

DISCUSSION DES ARTICLES

Articles premier. — A partir de la campagne 1890-1891, les sucres indigènes et coloniaux, représentant le dixième de la production totale de fabrication, en vertu de la loi du 29 juillet 1891, 13 juillet 1890 et du décret du 10 août 1891, ont une taxe sur le raffinage.

Les sucres sont admis dans les entrepôts réels ou fictifs en vertu des droits dont il est fait mention à l'article 1er.

Les excédents constatés dans les établissements de raffinage sont répartis entre les sucres de fabrication et les sucres de raffinage.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

DISCUSSION DES ARTICLES

Articles premier. — A partir de la campagne 1890-1891, les sucres indigènes et coloniaux, représentant le dixième de la production totale de fabrication, en vertu de la loi du 29 juillet 1891, 13 juillet 1890 et du décret du 10 août 1891, ont une taxe sur le raffinage.

Les sucres sont admis dans les entrepôts réels ou fictifs en vertu des droits dont il est fait mention à l'article 1er.

Les excédents constatés dans les établissements de raffinage sont répartis entre les sucres de fabrication et les sucres de raffinage.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.

Les ministres se sont aussi occupés de l'interpellation de M. Wallon. M. Constans, au sujet du nom de Danton donné à une rue de Paris.

Le ministre de l'intérieur a refusé, pour se conformer à la loi, l'autorisation de «uer le terrain» dans la corvée, qui aurait été demandé spécialement en faveur des victimes de Fort-de-France.